

TUTORIEL SUR LES MODES DE PAIEMENT VIA L'ESPACE CLIENT

Connectez-vous sur : <https://pautrat73.monespaceclient.immo/>

Vous pouvez opter pour :

- **Le prélèvement à la demande** : vous êtes à l'initiative de la demande de prélèvement et vous choisissez le montant que vous souhaitez payer.
- **Le prélèvement automatique** : les prélèvements se font automatiquement, vous n'avez rien à faire (mensuel ou trimestriel).

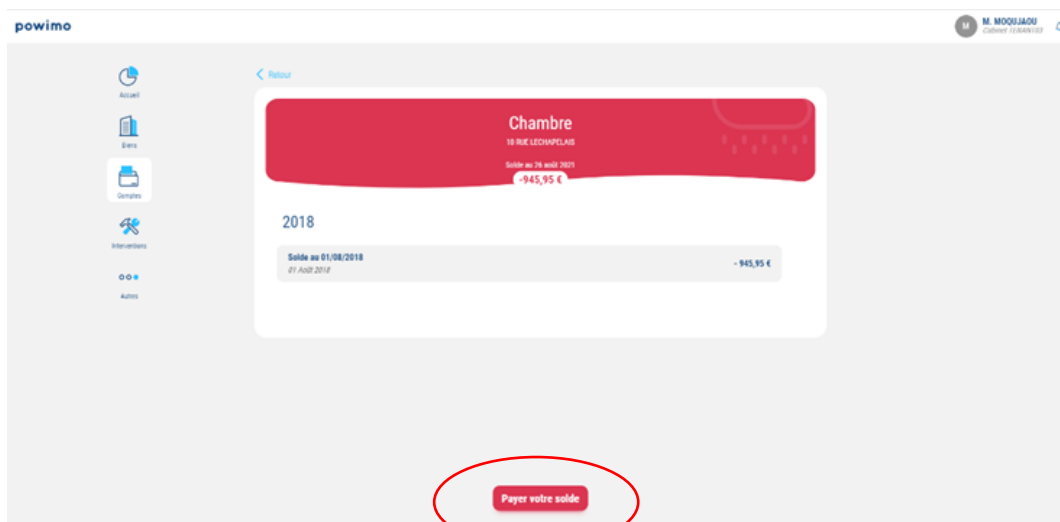
Paiement par prélèvement à la demande

Si vous avez opté pour le prélèvement à la demande depuis l'espace client, vous pouvez :

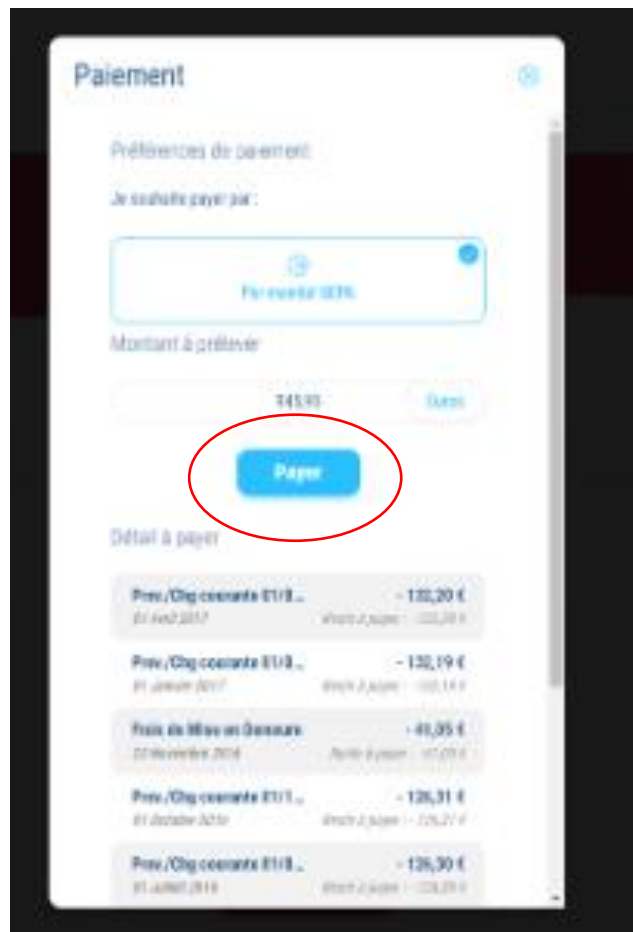
- Payer une partie ou la totalité de votre solde
- Passer au mode de prélèvement automatique en signant un mandat électronique
- Changer vos coordonnées bancaires en signant un nouveau mandat électronique.

1. Si une somme est due

1ère étape : Vous rendre sur la page de votre compte et cliquer sur « **Payer votre solde** ».

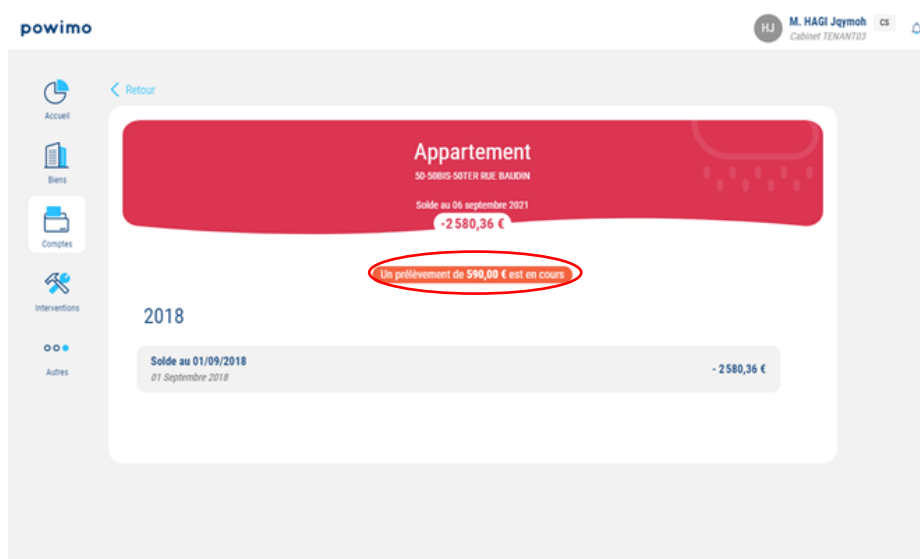


2ème étape : Une fenêtre apparaît, vous devez saisir le montant voulu (tout ou une partie du solde) et valider en cliquant sur le bouton **Payer**.



3ème étape : Le prélèvement apparaît sur la page de votre compte.

Le traitement de votre prélèvement sera traité par notre logiciel dès le lendemain.



2.Si aucune somme n'est due

Vous n'avez rien à payer et donc le bouton « Payer votre solde » ne sera pas affiché, vous n'avez donc rien à faire.

Paiement par prélèvement automatique

Si vous avez choisi le mode de règlement par prélèvement automatique :

- Vous ne verrez pas le bouton « Payer votre solde »
- Vous ne pourrez pas changer de mode de prélèvement.
- Vous pourrez uniquement changer vos coordonnées bancaires en signant un nouveau mandat électronique.

Nous restons à votre disposition pour toutes éventuelles questions et pour vous accompagner dans cette mise en place.